De l’innovation pédagogique à un certificat européen

La Commission européenne a annoncé le 29 septembre les différents lauréats de l’édition 2026 du Prix européen de l’enseignement innovant (European Innovative Teaching Award – EITA). Dans la catégorie Enseignement et formation professionnels, le Prix 2026 est attribué à l’EPLEFPA Ariège-Pyrénées pour son projet de partenariat Call4Forest – Forestry Instructor.

Article issu du site de l’Agence Erasmus+

Créé en 2021 afin de valoriser les pratiques pédagogiques novatrices développées dans le cadre du programme Erasmus+, le Prix européen de l’enseignement innovant distingue chaque année des projets avec un impact significatif sur les apprenants, les équipes éducatives et les territoires. Ce Prix européen de l’enseignement innovant récompense des projets Erasmus+ exemplaires dans plusieurs catégories : enseignement en maternelle, enseignement primaire et secondaire, enseignement et formation professionnels, éducation des adultes. Le Label européen des langues est, depuis 2025, associé au prix et en constitue la cinquième catégorie.

Pour une meilleure reconnaissance des compétences des professionnels de la forêt

Dans le catégorie Enseignement et formation professionnels, le lycée agricole Ariège-Pyrénées, à travers son Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) Ariège-Comminges, est mis en avant pour le projet de partenariat européen CALL4FOREST – Forestry Instructor. Mené avec des partenaires espagnols, ce projet a permis de renforcer les

compétences techniques et pédagogiques des formateurs forestiers tout en favorisant l'harmonisation des pratiques professionnelles à l'échelle européenne. Parmi les réalisations figurent plusieurs guides pédagogiques multilingues, ainsi qu'un curriculum commun de formation. Le jury a également salué la contribution du projet à l'adoption d'un certificat européen de débroussailleuse.

> *« Avec nos partenaires, nous avons œuvré à la reconnaissance des compétences des formateurs forestiers et à une plus grande sécurité des pratiques »*

Dynamique de projet européen

Pour comprendre le cheminement du projet, le pôle communication de l'Agence Eramsus+ livre le témoignages des représentants français du projet, Alain Begon et Guimllaume Touati, lauréat du Prix européen de l'enseignement innovant 2026.

Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses liens avec Erasmus+ ?



Alain Begon : Le Centre de formation

ion professionnel pour adultes (CFPPA) agricole et forestier propose des form

ations forestières, du CAP au BTS. Il s’agit d’un centre spécialisé dans la formation

de
bû
ch
er
on
s,
de
co
nd
uc
te
ur
s
de
sk
id
de
r
[n
dl
r
:
ou
dé
ba
rd
eu
se
]
et
d’
ou
vr
ie
rs
sy
lv

icoles, accueillant aussi bien des apprentis que des stagiaires en formation

professionnelle continue.

Dans ce domaine d’activités, l’aspect sécurité est essentiel : en France, le bûcheronnage occupe la seconde place des métiers les plus accidentogènes. Pour tenter d’y remédier, un décret officiel impose depuis 2021 des procédures rigoureuses et exigeantes, auxquelles il est indispensable de se former.

Guillaume Touati : Cela fait plus de dix ans que nous travaillons avec des partenaires européens. Avant Call4Forest, nous avions déjà mené un projet de partenariat Erasmus+ en lien avec la qualité des formations forestières. Nous sommes en effet confrontés à une problématique de recrutement des formateurs forestiers, liée à une inadéquation entre le niveau académique attendu (bac+3) et l’indispensable expérience sur le terrain. Il était important pour nous de qualifier les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, en particulier pour l’utilisation d’outils dangereux : tronçonneuse, débroussailleuse et skidder.

Quels étaient les objectifs du projet Call4Forest ?

Alain Begon : Call4Forest consistait en un partenariat avec deux centres de formation forestière espagnols, l’un en Galice, l’autre en Catalogne. Le but était d’harmoniser les pratiques de formation entre nos deux pays voisins et

d’assurer une montée en compétences des formateurs et du centre de formation dans son ensemble.
Le projet s’est décliné en deux grandes actions : 1) construire un programme de formation commun – a minima un socle commun, et 2) identifier les aspects prioritaires à développer côté formateurs pour la reconnaissance des compétences, notamment les gestes techniques liés à la sécurité, mais aussi la pédagogie sur le terrain.

Guillaume Touati : Concrètement, quatre temps d’échanges ont été organisés entre les partenaires, représentant six centres de formation. Ils ont pris la forme de plusieurs journées sur le terrain avec une vingtaine de participants, dont 25% de femmes – une présence encouragée par le CFPPA, qui vise davantage de mixité dans ce métier traditionnellement masculin.

> *« Le CFPPA évolue grâce à cette dynamique de projets européens, qui nous oblige à sortir de notre quotidien. Il se doit d’être structuré pour suivre au mieux les projets, avec une personne comme Guillaume Touati pour les aspects administratifs, mais aussi avec des équipes sur le terrain qui jouent le jeu et se rendent disponibles pour participer. Tous nos formateurs sont volontaires et les choses se font naturellement ! » – Alain Begon*

Quels impacts avez-vous constatés ?

Alain Begon : Le projet a permis à plusieurs de nos formateurs de devenir formateurs et évaluateurs-débroussailleurs. Le centre peut désormais bénéficier de cette compétence pour faire passer des « Certificats européens de débroussailleuse ».
Tous les trois ans, les formateurs sont évalués et leurs compétences vérifiées, d’où l’importance de compétences à jour, respectueuses des règles de sécurité et de l’environnement forestier. Le changement climatique nécessite des procédures de sécurité accrues, par exemple en raison du

nombre croissant d’arbres morts, mais aussi des techniques soucieuses des jeunes pousses, des cours d’eau, etc.

Guillaume Touati : Nous avons aussi de plus en plus d’exigences de la part des compagnies d’assurance sur ces aspects. De même, pour pouvoir prétendre aux chantiers avec appels d’offres, les salariés doivent être formés avec un haut niveau de sécurité, dans le respect des normes.

Pouvez-vous lister vos principales réalisations ?



Guillaume Touati : Parmi les réalisations figurent une vi

dé
o
de
pr
om
ot
io
n
de
s
fo
rm
at
io
ns
,
un
cu
rr
ic
ul
um
de
fo
rm
at
io
n
de
fo
rm
at
eu
r
fo
re
st

ie
r,
ma
is
au
ss
i
de
s
gu
id
es
d’
ap
pr
en
ti
ss
ag
e
et
d’
év
al
ua
ti
on
,
un
gu
id
e
de
mi
se
en
œu

vre d’un chantier pédagogique forestier. L’ensemble est disponible en anglais, es

pa
gn
ol
et
fr
an
ça
is
.
Au
no
mb
re
de
s
ré
pe
rc
us
si
on
s
du
pr
oj
et
,
il
fa
ut
im
pé
ra
ti
ve
me
nt

so
ul
ig
ne
r
l’
ad
op
ti
on
of
fi
ci
el
le
pa
r
l’
EF
ES
C
(E
ur
op
ea
n
Fo
re
st
ry
an
d
En
vi
ro
nm
en

tal Skills Council) d’un certificat européen de débroussaillleuse (EBS), qui a déjà

été déployé dans plusieurs pays de l’Union européenne et pourrait encore s’étendr

e.

Quelles compétences ont été mises en avant ?

Guillaume Touati : Pour nos publics déjà experts, il y a eu un réel bénéfice à échanger, trouver un consensus, alors que nous travaillons dans des environnements assez différents, très montagneux dans notre cas en Ariège, tandis que la sylviculture en Galice est plutôt pratiquée en plaine.

Alain Begon : Auprès de nos collègues espagnols, nos formateurs ont appris de nouvelles techniques de coupe, qui ont été intégrées à nos parcours de formation, mais aussi une approche parfois différente de l'organisation des chantiers, qui permet d'améliorer ce que nous proposons. Nous sommes très proches de la frontière espagnole, intégrer ces techniques à nos formations peut s'avérer un atout.

Avez-vous d'autres projets Erasmus+ en cours ou à venir ?

Guillaume Touati : Nous souhaitons nous inscrire dans une vision programmatique, dont chaque projet Erasmus+ constitue une brique. Pour poursuivre dans ce sens, nous avons déposé un nouveau projet en lien avec les robots débroussailleurs – des machines appelées à se développer et pour lesquelles la sécurité est tout aussi cruciale. Nous attendons de savoir s'il sera accepté.

Que représente pour vous le prix européen de l'enseignement innovant ?

> *« Nos actions s'inspirent de modèles ayant démontré leur efficacité dans le passé, par exemple le Certificat européen de tronçonneuse, et, à ce titre, ne sont donc pas totalement nouvelles. Ce prix constitue avant tout une reconnaissance de la richesse des partenariats noués ces dernières années et de la qualité du travail réalisé dans ce cadre. » Guillaume Touati*

En savoir sur le Prix – Le jury et les critères de sélection

Mis en place par la Commission européenne, le Prix européen de l'enseignement innovant (EITA) s'inscrit dans le cadre de l'Espace européen de l'éducation.
En France, un comité de sélection interne à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation désigne, chaque année, un lauréat dans chacune des catégories du prix.
Qu'il s'agisse de partenariat ou de mobilité, les projets retenus doivent être terminés, avoir démontré leur qualité, en étant labellisés « Bonne pratique » ou a minima très bien notés lors de leur évaluation finale, et répondre aux critères fixés par la Commission européenne. Le jury évalue notamment le caractère innovant des approches pédagogiques ; le développement de compétences clés ; les démarches d'inclusion et d'égalité des chances ; la coopération entre acteurs éducatifs ; l'impact sur les bénéficiaires ; la diffusion et la transférabilité des résultats.

Cérémonie de remise des prix

Pour les structures françaises, une cérémonie nationale de remise des prix se tiendra à Lyon, le 30 novembre 2026, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités sera également mis à l'honneur à cette occasion, en célébrant les lauréats du secteur Enseignement et formation professionnels, le lycée Costa de Beauregard (Chambéry) et la Maison Familiale Rurale (MFR) Education Orientation, à Venansault (Vendée).

Pour en savoir plus sur le projet Call4Forest, Fiche du projet sur la plateforme européenne

Le projet, mené au sein du Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) Ariège – Comminges, a donné lieu à différents guides d'apprentissage et d'évaluation des compétences, mais aussi à l'adoption d'une norme européenne pour l'utilisation de la débroussailleuse. Guillaume Touati, chargé de mission Coopération internationale, et Alain Begon, responsable des formations forestières et formateur bûcheronnage, détaillent le projet.
Titre du projet : CALL4FOREST – Forestry Instructor
Porteur de projet : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Ariège-Pyrénées, à Pamiers (Ariège)
Secteur : Enseignement et formation professionnels
Action : Partenariat simplifié
Durée du projet : 24 mois (du 01/01/2024 au 31/12/2025)
Subventions Erasmus+ : 60 000 €
Pays partenaire : Espagne

Adaptation de l'article publié sur le site de l'Agence Erasmus+

Pour en savoir plus sur le programme Erasmus+

Crédit photographique des illustrations : Agence Erasmus+France Education & Formation